



Le 19 mai 2017

Aux familles des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées, aux survivantes, à Madame Christi Belcourt et aux signataires de la lettre ouverte,

Tout d’abord, je reconnais l’esprit des femmes et des filles autochtones ainsi que des membres des communautés LGBTAB, et le courage de celles qui ont survécu à la violence. M^{me} Belcourt, j’apprécie votre soutien continu et votre volonté de travailler avec nous. J’aimerais répondre aux préoccupations soulevées dans votre lettre ouverte du 14 mai 2017.

• **Communications**

Les commissaires et moi sommes d’accord avec les critiques que vous formulez à l’endroit de nos communications. L’Enquête nationale n’a pas communiqué ses travaux clairement et de façon opportune. Afin de corriger cette lacune, une nouvelle directrice des communications, M^{me} Bernée Bolton, est en poste depuis le 18 avril 2017.

M^{me} Bolton travaille dans le domaine des communications depuis plus de vingt ans, ayant occupé des postes dans des organisations sans but lucratif, à but lucratif et autochtones, de même qu’au gouvernement fédéral. Elle est membre de la Première Nation Tlingit et s’est installée sur la côte Ouest après avoir grandi au Yukon.

Pendant qu’elle se familiarisait avec l’Enquête nationale, M^{me} Bolton a passé en revue les stratégies et activités de communications précédentes, a analysé les ressources, a ciblé les améliorations possibles aux processus et pratiques et a mis de nouvelles pratiques en place. L’équipe des communications a l’intention de mettre à jour la stratégie de communication afin que les familles, les survivantes et la population aient une compréhension claire des activités de l’Enquête nationale. Nous

reconnaissons que, pour accroître la transparence et inspirer la confiance, il faut communiquer fréquemment et clairement les résultats.

M^{me} Bolton travaille également de concert avec l'équipe des communications afin d'élaborer des « mini » plans de communication pour un certain nombre d'initiatives, notamment l'appui aux équipes chargées des préparatifs des audiences dans la communauté à Whitehorse à la fin du mois. Elle examine le site Web de l'Enquête nationale et sa plateforme de médias sociaux en vue de les mettre à jour. M^{me} Bolton recherche également les moyens les plus efficaces pour rejoindre les collectivités éloignées et des moyens innovateurs pour établir des liens avec les sans-abris et les personnes marginalisées.

Je tiens à préciser que nous avons déjà pris des mesures pour donner suite à ces préoccupations que nous partageons. Dans cette perspective, vous devriez constater des changements positifs à nos communications. Si ce n'est pas le cas, veuillez m'en informer.

- **Respecter l'esprit de nos relations et cérémonies**

L'esprit de nos femmes, filles et familles oriente notre travail. Nous sommes inspirés par le courage des personnes qui ont survécu à la violence. Chaque jour nous rappelle qu'elles sont la raison pour laquelle nous travaillons tous si ardemment.

Les commissaires et moi sommes préoccupés par vos commentaires quant à l'intégration des cérémonies dans nos travaux. Il est vrai que parfois, nos réunions ont été plus longues que ce qui avait été prévu à l'origine, mais nous nous sommes alors adaptés et avons modifié l'ordre du jour en conséquence. Depuis le début de l'Enquête nationale, notre politique est de respecter les cérémonies et les protocoles des gens qui nous accueillent. La rétroaction reçue quant aux cérémonies est positive. Au cas où nous aurions commis des erreurs, j'ai demandé à notre directrice générale de consulter les directeurs et le personnel pour s'assurer que les protocoles ont été respectés. De plus, j'aimerais obtenir plus de détails sur les plaintes que vous avez reçues afin que nous puissions y donner suite adéquatement.

Nous savons également que dans certaines communautés, les cérémonies jouent un rôle important dans la définition et la redéfinition des relations. Nous sommes conscients de la nécessité des cérémonies dans tous les aspects de notre travail.

- **Prolongation**

Nous réévaluons actuellement nos échéanciers. Bien que nous ayons travaillé extrêmement fort, nous reconnaissons que nous ne serons pas en mesure de respecter les échéanciers originaux imposés par le gouvernement. Nous avons déjà commencé à évaluer le temps et les fonds supplémentaires dont nous aurons besoin. Nous convenons que toute demande en ce sens doit être soumise en temps opportun et c'est ce que nous prévoyons faire.

Les commissaires et moi savons que nous devons trouver un équilibre entre notre besoin de disposer de temps supplémentaire pour faire notre travail et la nécessité de permettre aux familles, aux survivantes et à la population en général de clore ce chapitre.

- **Leadership**

Je peux comprendre vos préoccupations concernant le leadership. Bon nombre de vos préoccupations découlent de nos lacunes passées en matière de communications.

Je ne doute pas de l'exactitude de votre commentaire au sujet du grand nombre de personnes qui considèrent l'Enquête nationale comme étant trop légaliste. Cette perception est peut-être attribuable au fait que nous n'avons pas communiqué adéquatement le travail que nous avons déjà effectué avec des groupes consultatifs, des aînés et des parties intéressées. De plus, nous n'avons pas bien communiqué le travail que notre équipe de recherche a planifié et commencé. Étant donné que nous n'avons pas brossé un portrait clair et complet du travail considérable que nous avons effectué, je peux comprendre pourquoi l'Enquête est considérée comme étant trop légaliste.

Conformément à notre mandat, nous sommes tenus d'examiner le travail effectué dans le cadre de la pré-enquête. Et même si nous n'étions pas tenus de le faire, nous aurions examiné et utilisé ce travail précieux. Les préoccupations et les suggestions dont nous ont fait part les familles et les survivantes lors de la pré-enquête orientent nos efforts. Leurs voix ne sont pas ignorées.

Je tiens à mentionner que le bureau-chef de l'Enquête nationale est situé à Vancouver. Les commissaires et de nombreux membres de notre personnel sont dispersés à l'échelle du pays.

Je prends note de votre recommandation au sujet de la nomination d'un directeur-gérant ou d'un président. Ce sujet doit faire l'objet de plus amples discussions entre vous, les commissaires et le personnel de l'Enquête nationale. J'attends avec intérêt la tenue de ces discussions.

- **Processus tenant compte des traumatismes**

Nous sommes résolus à élaborer un processus qui tient compte des traumatismes. Et je ne dis pas cela seulement parce qu'il s'agit d'une exigence de notre mandat. C'est la bonne façon de procéder. Je suis convaincue que des communications claires et en temps opportun nous permettront de mener des efforts de sensibilisation qui tiennent mieux compte des traumatismes.

Nous nous sommes assurés qu'un soutien en santé était disponible à chacune de nos réunions consultatives. Nous avons demandé à notre directrice générale de s'informer au sujet de toute plainte reçue afin que nous puissions immédiatement remédier à la situation.

Certains commissaires et membres du personnel de l'Enquête nationale possèdent de l'expérience et des connaissances dans la prestation de services tenant compte des traumatismes. Pour assurer l'uniformité des services fournis, des cours de formation seront offerts à compter du mois prochain à l'ensemble des commissaires et des membres du personnel de l'Enquête.

- **Soutien aux familles et aux êtres chers**

En réponse à votre première question, des avocats peuvent accompagner les familles et les survivantes. Toutefois, nous avons adopté une démarche différente de celles des autres enquêtes pour recueillir les témoignages des familles et des survivantes. Nous voulons que les familles et les survivantes se sentent suffisamment à l'aise et en sécurité pour nous parler directement, sans qu'il ne soit nécessaire qu'un avocat soit présent. Nous voulons que ces personnes aient l'impression de nous raconter leur histoire en prenant le thé dans leur cuisine. Pour passer du processus habituel, où l'atmosphère est semblable à celle qui règne dans une salle d'audience, à un processus où règnent le confort et la sécurité, nous avons apporté les changements suivants : les familles et les survivantes ne feront pas l'objet d'un contre-interrogatoire; nous n'utiliserons pas un espace qui ressemble à une salle d'audience; si les familles et les survivantes ne souhaitent pas parler à un

commissaire dans un lieu public, elles peuvent le faire dans un lieu privé; les familles et les survivantes peuvent aussi choisir de parler à une personne chargée de consigner les déclarations, cette personne ayant reçu la formation nécessaire pour rencontrer les participants en privé. Les questions seront posées avec gentillesse.

Malgré tous ces changements, nous savons que nous devons gagner leur confiance.

En réponse à votre deuxième question, notre équipe de la Santé a élaboré un processus de gestion des cas qui prévoit des suivis et la possibilité d'inclure un soutien traditionnel à la guérison.

- **Bureau du Conseil privé et indépendance**

Je crois que plusieurs enjeux doivent être clarifiés à cet égard. L'Enquête nationale est une créature du gouvernement. Essentiellement, les fonds accordés pour l'Enquête nationale sont dans une « enveloppe » qui est à notre disposition. Toutes les dépenses encourues doivent l'être en fonction de règles et de procédures précises du gouvernement. À ma connaissance, d'autres enquêtes se sont retrouvées dans la même situation.

Le Bureau du Conseil privé agit à titre de banquier et de conseiller financier pour nous. Avant le 1^{er} avril 2017, le personnel du Bureau du Conseil privé approuvait les dépenses que nous lui envoyions en s'assurant que ces dépenses respectent les règles. Au même moment, il nous a aidés à préparer tous les documents requis par le gouvernement afin que le 1^{er} avril 2017, je sois en mesure d'approuver la plupart des contrats et autres dépenses. Certains types de dépenses sont assortis de limites financières, au-delà desquelles je ne suis pas en mesure de donner mon approbation. Néanmoins, nous devons tout de même suivre les règles et les procédures du gouvernement. Actuellement, une fois que je donne mon approbation pour une dépense donnée, le Bureau du Conseil privé prend les dispositions pour le paiement. Par conséquent, pour répondre à votre première question, avant le 1^{er} avril 2017, le Bureau du Conseil privé approuvait nos dépenses et prenait les dispositions pour les paiements. Depuis le 1^{er} avril 2017, je peux approuver la plupart des dépenses, et c'est le Conseil privé qui prend les mesures pour le paiement. Nous dépensons nos fonds intelligemment et suivons les règles et les procédures afin d'être responsables sur le plan financier.

En ce qui concerne votre deuxième question dans laquelle vous souhaitez savoir si le Bureau du Conseil privé a nui à notre capacité d'appuyer les familles ou de faire notre travail, la réponse est que le personnel du Bureau du Conseil privé ne nous a pas nui. Au contraire, le temps nécessaire pour faire en sorte que les règles et les procédures soient respectées a fait en sorte que certaines personnes ont dû attendre pour recevoir leur paiement. Par exemple, par le passé, il y a eu des occasions où des personnes ont dû attendre des chèques de remboursement de leurs frais de déplacement. Le personnel du Bureau du Conseil privé sait répondre à nos demandes de paiement rapidement.

Pour répondre à votre troisième question, comme le Bureau du Conseil privé agit à titre de banquier et de conseiller financier pour nous, ils nous facturent des frais de service. Ces frais sont puisés à même notre budget.

Dans votre quatrième question, vous soulevez la question de l'indépendance. Brièvement, l'indépendance en ce qui a trait aux enquêtes repose sur la prise de décisions. Par conséquent, dans le cas de l'Enquête nationale, l'indépendance est liée à la capacité de rendre les conclusions de fait, les décisions et les recommandations libres de toute interférence de la part d'une tierce partie, y compris de l'ensemble des gouvernements. La relation financière avec le Bureau du Conseil privé n'a pas d'incidence sur notre indépendance pour ce qui est des conclusions, des décisions et des recommandations.

- **Qualité pour agir**

Nous prévoyons lancer un deuxième processus de demandes de qualité pour agir à l'automne. Je conviens qu'il y a beaucoup à faire pour simplifier le processus. Nous annoncerons la deuxième date bien en avance, et nous lancerons le processus en langage clair et simple.

Je suis extrêmement ravie que vous ayez soulevé ces quatre questions au sujet de la qualité pour agir. D'abord, vous demandez comment l'Enquête tiendra compte des personnes de la rue. Outre les recommandations formulées dans le cadre des travaux préalables à l'Enquête, nous avons reçu directement des conseils qui sont très importants pour la protection des renseignements personnels et de la sécurité des personnes de la rue. Rendre disponibles des personnes chargées de prendre les déclarations dans des lieux et à des moments où les personnes de la rue ne seront pas observées

par les autres ainsi que leur permettre de faire des déclarations par voie d'affidavits qui sont le plus anonymes possible sont des exemples de recommandations qui ont été formulées à notre intention. Nous avons l'intention de mettre en œuvre ces recommandations et plusieurs autres, dans la mesure du possible. Par ailleurs, nous pouvons accepter les déclarations faites dans des lettres, des vidéos et d'autres médias. Une fois de plus, nous savons que nous devons gagner la confiance des gens.

En ce qui a trait à votre deuxième question, nous avons reçu des conseils et des recommandations similaires au sujet des préoccupations des personnes travaillant dans l'industrie du sexe et des personnes de la rue. Nous avons l'intention d'adopter la même approche.

Votre troisième question, qui porte sur les personnes qui ont des problèmes liés à la violence de la police, soulève les mêmes préoccupations pour ce qui est de la protection des renseignements personnels et de la sécurité. Nous avons l'intention de donner à ces personnes le plus d'options possibles pour qu'elles puissent faire leur déclaration.

Votre quatrième question est également importante. Nous n'adoptons pas l'approche selon laquelle les femmes et les filles sont définies par la façon dont elles ont été classées à la naissance. Les personnes se définissent elles-mêmes. Nous savons que de nombreux membres de la communauté LGBTQAQB souhaitent nous parler. Leurs expériences sont précieuses pour notre compréhension des causes systémiques de la violence. Nous avons reçu des conseils de leur part au sujet de leurs préoccupations en matière de protection des renseignements personnels et de la sécurité. Nous nous assurerons que les membres de cette communauté sont protégés et valorisés par notre processus.

Nous comprenons que notre message à l'intention des personnes marginalisées doit être plus clair et qu'il doit être axé sur la sécurité. Bien entendu, nous sommes disposés à recevoir vos conseils à cet égard.

Il est important d'ajouter que nous nous sommes fait dire que la protection des renseignements personnels et la sécurité de tous sont importantes. Nous en avons fait des priorités.

- **Calendrier**

Je peux vous dire que nous organiserons nos premières audiences dans la communauté à Whitehorse à partir de la semaine du 29 mai 2017. Au moment où je rédige cette lettre, trois équipes de l'Enquête nationale se trouvent au Yukon et travaillent afin de s'assurer que toutes les personnes concernées sont bien préparées en vue de ces audiences.

De nombreuses personnes et organisations nous ont conseillé de commencer à écouter le témoignage des familles et des survivantes lors des audiences dans les communautés. Voici notre plan de travail estival qui suivra nos activités à Whitehorse : nous choisirons où se tiendront les prochaines audiences dans les communautés; les membres du personnel de l'Enquête nationale visiteront chacun de ces endroits pour discuter avec les familles, les survivantes, les aînés et les dirigeants pour fournir des renseignements au sujet de l'Enquête nationale; le personnel de l'Enquête nationale s'occupera des préparatifs relatifs aux salles, aux repas et à l'hébergement. Ce ne serait ni respectueux ni pratique de simplement arriver dans une communauté en nous attendant à ce que les gens s'ouvrent à nous. Nous ferions également preuve d'insensibilité face aux traumatismes vécus. Nous souhaitons être respectueux. C'est pourquoi nous trouverons des dates qui sont acceptables pour la communauté. Je peux vous assurer que nous sommes impatients de finaliser notre calendrier pour pouvoir enfin écouter les témoignages des familles et des survivantes à partir du mois de septembre.

De plus, cet été, des membres des équipes de la recherche et des services juridiques de l'Enquête nationale envisagent de tenir une audience avec un comité d'experts sur les traditions juridiques autochtones et la décolonisation de nos méthodes de travail. Cette audience nous permettra d'obtenir un cadre de travail pour notre premier rapport, prévu en novembre. L'audience devrait se dérouler en août, à Winnipeg.

Nous poursuivrons la tenue des audiences dans les communautés avec les familles et les survivantes à l'automne et au début de l'hiver. Nos équipes de la recherche et des services juridiques prévoient également d'autres audiences publiques sur divers sujets, dont les perspectives axées sur les droits de la personne.

Au début de 2018, nous commencerons à entendre des témoignages provenant de représentants des gouvernements et d'organismes.

Pour l'instant, il m'est impossible de fournir des renseignements plus précis. Les dates et les lieux des rassemblements dans les communautés et des audiences seront rendus publics dès leur confirmation.

- **Vision**

Nous sommes conscients et reconnaissants du travail important effectué par vous et de nombreuses autres personnes qui a mené à cette Enquête nationale. Vos efforts ont jeté des bases solides pour notre travail.

Je tiens à vous parler un peu plus de la vision que nous avons pour l'Enquête nationale. Les commissaires, le personnel de l'Enquête nationale et moi-même accordons tous une très grande importance au succès de cette enquête. Notre travail requiert courage, vision et diligence.

Le mandat pose un certain défi : il faut entrelacer les cultures et les protocoles autochtones au système judiciaire occidental. Les commissaires, le personnel de l'Enquête nationale et moi-même acceptons avec plaisir de relever ce défi. Ce type d'enquête nationale n'a jamais été réalisé auparavant. Nous n'avons pas de plan ou d'exemple précis à suivre, mais nous avons beaucoup appris des travaux de la Commission de vérité et de réconciliation. Nous devons toutefois agir avec prudence et détermination.

Nous avons tout d'abord l'intention de découvrir la vérité en ce qui a trait aux causes systémiques de la violence en écoutant les témoignages de familles et de survivantes, des comités d'experts consacrés à des sujets précis et des audiences avec des représentants des gouvernements et d'organismes.

En même temps, nous souhaitons savoir ce que les communautés ont fait pour réduire la violence faite aux femmes, aux filles et aux membres des communautés LGBTAB et nous renseigner sur le succès de ces initiatives. Puis, nous voulons diffuser tous ces renseignements afin que les collectivités puissent concevoir leurs propres initiatives. Nous croyons que les communautés connaissent les problèmes auxquelles elles font face ainsi que les solutions à apporter.

Nous tenons ensuite à honorer la vérité par l'entremise de nos rapports et de nos recommandations. Je m'attends à ce que cela exige la prise de positions fermes et très peu populaires.

Nous voulons donner vie à la vérité en laissant derrière nous des projets qui constitueront un legs. Et, ce qui est tout aussi important, nous souhaitons que l'Enquête nationale renforce et appuie les particuliers et les communautés en vue d'aider à la guérison et de réduire la violence.

Pour conclure, au nom des commissaires, je remercie M^{me} Belcourt et ceux qui ont signé la lettre ouverte de nous donner l'occasion de répondre à leurs préoccupations.

Cordialement,

Marion Buller

Commissaire en chef/Chief Commissioner

Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées/National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls